

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 19 OCTOBRE 2023

19/10/2023 – 2

Date de la convocation : 13/10/2023. Nombre de membres en exercice : 16. Quorum : 9. Présents : 10

Le jeudi 19 octobre 2023 à 18 heures, le Bureau de DOUAISIS AGGLO s'est réuni Salle des assemblées à l'Hôtel d'entreprises rue Jean Perrin Parc d'Activités de Douai-Dorignies, sous la présidence de M. Christian POIRET, Président, avec pour Secrétaire de séance M. Jean-Jacques PEYRAUD

ETAIENT PRESENTS :

M. Christian POIRET, Président
M. Jean-Luc HALLE, 2^{ème} Vice-Président
M. Jean-Jacques PEYRAUD, 4^{ème} Vice-Président
Mme Marylise FENAIN, 5^{ème} Vice-Président
M. Lionel BLASSEL, 8^{ème} Vice-Président
M. Claude HEGO, 9^{ème} Vice-Président
M. Jean-Paul FONTAINE, 10^{ème} Vice-Président
M. Alain WALLART, 11^{ème} Vice-Président
M. Bruno VANDEVILLE, 12^{ème} Vice-Président
Mme Edith BOUREL, 14^{ème} Vice-Président

EXCUSES :

M. Christophe DUMONT, 1^{er} Vice-Président
Mme Caroline SANCHEZ, 3^{ème} Vice-Président
M. François GUIFFARD, 6^{ème} Vice-Président
Mme Annie GOUPIL, 7^{ème} Vice-Président
M. Freddy KACZMAREK, 13^{ème} Vice-Président
M. Christian DORDAIN, 15^{ème} Vice-Président

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA REUNION :

Mme Catherine BLOT, Directeur Général des Services, M. François LAURENT, Directeur Général Adjoint pôle Pilotage et Solidarités, M. Franck FOURNIER, Directeur Général Adjoint pôle Aménagement du territoire et Transition écologique, M. Thierry STAMP, Directeur Grands Projets, M. Paul-André KOTTELANNE, Directeur Financier, M. Guillaume BOUQUET, Contrôleur de Gestion, Mme Céline HUBY, Directrice Cohésion Sociale-Habitat, Mme Myriam STANISLAWIAK, Directrice des Ressources Humaines, M. Grégory CLAIRBAUX, Directeur des Ressources Humaines, Mme Sandrine DANSETTE, Directrice du Développement Economique, M. Aurélien BEHAGUE, Directeur Cycle de l'Eau, Mme Daisy VINCENT, Directrice pôle Aménagement, M. Jawad BELLARBI, Directeur des Bâtiments et de l'Energie, Mme Elisabeth DANIELEWSKI, Directrice Prospective et financements extérieurs, M. Cédric GILLERON, Directeur Service Technologies Information, M. Raphaël MATHIEU, Directeur de la Communication, Mme Camille PERIN, Chargée de mission auprès du DGS.

2 – EURADOUAI

2.2 – Quartier d'affaires EURADOUAI - Zone d'Aménagement Concerté EURADOUAI - Approbation du programme des équipements publics modifié

Le quartier d'affaires EURADOUAI antérieurement dénommé zone d'activités de la Clochette, d'intérêt communautaire et située à Douai, est enclavé entre les voies ferrées, le site industriel MILLET et la Cité de La Clochette. Cette Zone d'Aménagement Concerté a été créée il y a plus de 10 ans...

La mise en place de la ZAC a permis l'implantation de plusieurs entreprises, mais le secteur reste coupé du centre-ville historique, commerçant et administratif, et ce malgré sa proximité immédiate avec la gare de Douai.

Pour trouver des solutions, une étude urbaine a été menée au cours de l'année 2020.

Cependant, pour mener à bien un projet ambitieux, il est nécessaire d'adapter le contenu de la ZAC. Le Conseil Communautaire a donc délibéré dans ce sens le 17 décembre 2020.

Les documents réglementaires et administratifs constituant une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) sont le dossier de création, le dossier de réalisation, et le programme des équipements publics.

Par délibération de ce jour, le bureau communautaire a approuvé le dossier modificatif de réalisation de la ZAC. Conformément à l'article R311-8 du Code de l'Urbanisme, le programme des équipements publics ci-annexé doit désormais être soumis à l'approbation formelle du bureau communautaire.

Les travaux d'aménagement du programme des équipements publics seront réalisés dans le strict respect de l'arrêté préfectoral du 29 août 2023 portant dérogation au titre de l'article L411-2 du code de l'environnement en vue de la destruction d'habitats et d'individus d'espèces protégées qui imposent des mesures d'évitement, de réduction, de compensation de l'impact ainsi que des mesures d'accompagnement et de suivi. La demande de dérogation d'espèces protégées déposée par Douaisis Agglo a fait l'objet d'une consultation du public du 14 au 28 juin 2023 sur le site internet de la Préfecture du Nord.

Les mesures ERC sont les suivantes :

- Adaptation du projet en fonction des contraintes écologiques,
- Gestion des aménagements éco-paysagers et du secteur au sud de la ZAC,
- Phasage des travaux en fonction du cycle biologique des espèces,
- Adaptation de l'éclairage au sein de l'emprise du projet,
- Lutte contre les espèces exotiques envahissantes,
- Création et restauration d'habitats favorables à la Linéaire couchée,
- Restauration d'habitats favorables au Lézard des murailles,
- Restauration d'habitats favorables aux oiseaux et chiroptères,

- Récolte de graines de Linaire couchée et des espèces patrimoniales,
- Gestion des zones ensemencées pour la Linaire couchée,
- Protocole expérimental de déplacement d'individus de Léopard des murailles,
- Intégration de gîtes à chiroptères au niveau des bâtiments,
- Intégration de nichoirs pour les oiseaux anthropophiles au niveau des bâtiments de la ZAC,
- Suivi de la Linaire couchée au sein des zones d'ensemencement,
- Suivi écologique en phase chantier,
- Suivi écologique au sein de la ZAC et au sein du secteur sud de la ZAC.

Il vous est proposé :

- d'approuver le programme des équipements publics modifié de la ZAC EURADOUAI, tel qu'annexé à la présente, conformément à l'article R311-8 du Code de l'Urbanisme,
- de m'autoriser à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

La présente délibération sera affichée pendant un mois en mairie de Douai ainsi qu'au siège de DOUAISIS AGGLO, mention de cet affichage sera inséré en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Président de DOUAISIS AGGLO certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte.

Publié le 23/10/2023
Réceptionné en sous-préfecture le 23/10/2023

Identifiant de télétransmission
059-200044618-20231019-19-10-2023-2-DE

LE PRESIDENT,



Christian POIRET

Le Secrétaire de séance,



Jean-Jacques PEYRAUD



**Zone d'Aménagement Concerté
EURADOUAI**

DOSSIER DE REALISATION

1- Programme des Equipements Publics

Octobre 2023

<i>PREAMBULE</i>	3
<hr/>	
<i>AMENAGEMENTS INTERNES AU PERIMETRE DE Z.A.C.</i>	5
<hr/>	
<i>1. TRAVAUX PREPARATOIRES</i>	5
<i>2. TRAVAUX DEVELOPPEMENT DES RESEAUX</i>	6
<i>3. TRAVAUX DESSERTES, ACCES & STATIONNEMENTS</i>	14
<i>4. TRAVAUX ESPACES VERTS</i>	27

Ce site, aujourd'hui « sous-exploité », est partiellement occupé par quelques entreprises et services en activité.

Une nouvelle desserte et découpage parcellaire permettront d'y implanter de nouveaux services et activités... Le tout immergé dans un écrin à dominance végétale.

L'accès y est relativement contraint du fait :

- de la voie ferrée qui longe le site et qui isole ce dernier sur son flanc ouest
- sa proximité directe avec la cité "la clochette" (espace résidentiel) qui borde le site sur son flanc est
- l'entreprise Millet qui isole le site sur son flanc sud
- d'une manière générale, sa situation en milieu urbain relativement saturé notamment sur les créneaux pendulaires et dont l'accès principal et presque unique, est situé en entrée de ville (départementale), entre deux giratoires et à proximité directe des ouvrages de franchissement des voies ferrées.

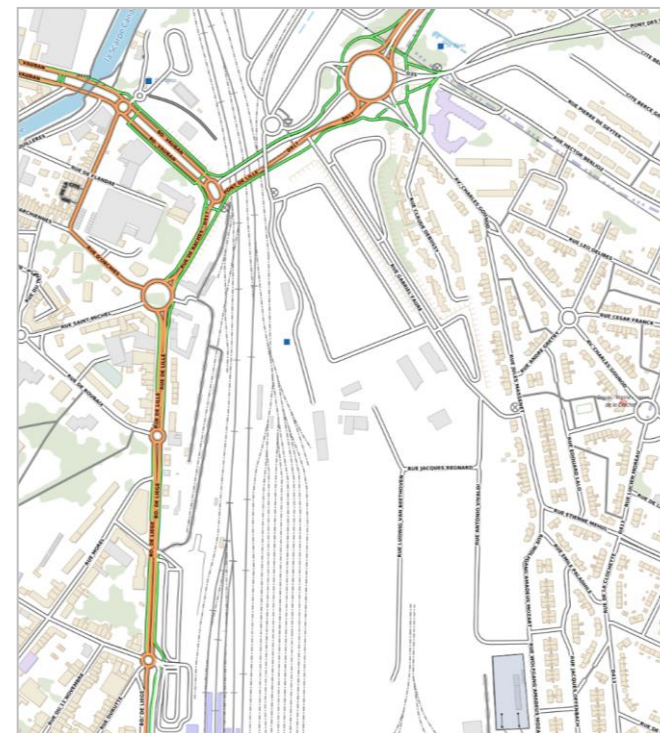
Aujourd'hui, l'accès principal à la ZAC se fait depuis la RD917 en venant de l'ouest. En venant de l'est, il n'est pas possible d'accéder directement à la zone depuis la RD917, car il n'existe pas de tourne à gauche. Le carrefour de la RD917, entre la RD35 rue de Douai et la rue Charles Gounod, à un diamètre surdimensionné (60m) par rapport à son contexte.

L'accès principal à Gayant Expo se fait depuis le carrefour au croisement avec Rivage Gayant au Nord. Seule une desserte en double sens depuis le tunnel débouche sur le carrefour.

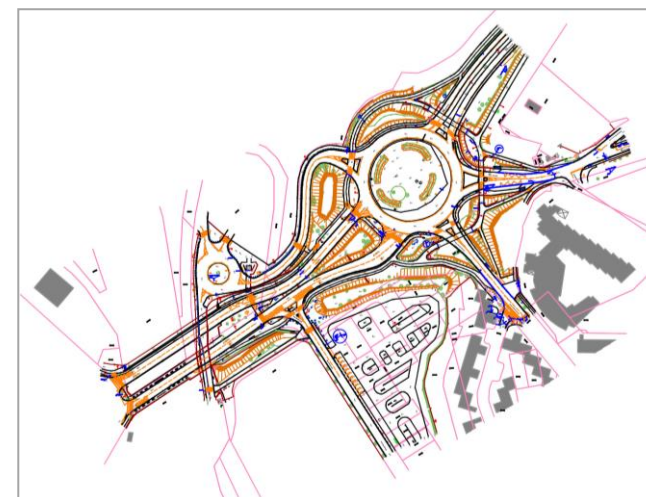
La problématique de sécurisation du carrefour d'entrée à la ZAC sur la RD917 sera traitée **par le Département, qui étudie la réalisation à cet endroit d'un giratoire. Ce dernier serait réalisé sous maîtrise d'ouvrage départementale et financé par ce dernier.**

Le site est actuellement pollué. Paradoxalement, il présente aussi un intérêt en terme environnemental avec notamment quatre sujets plus particulièrement sensibles : le lézard des murailles, la linaire couchée, les oiseaux nicheurs et l'éradication de plantes invasives. Le chantier sera donc contraint par différents facteurs venant s'accumuler :

- Activités existantes et maintenues durant tout le chantier
- Activités et manifestations sur Gayant Expo induisant des contraintes d'accès et de stationnement pouvant interférer avec la présente opération
- Autres opérations/projets en cours de chantier avec tout ce que cela peut générer comme contraintes et coactivité (chantier proprement dit, livraisons, bases vie, ...).



Principes de giratoire proposés par les services du Département



AMENAGEMENTS INTERNES AU PERIMETRE DE Z.A.C.

OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
1. TRAVAUX PREPARATOIRES				
DEPOLLUTION, TERRASSEMENTS ET PREPARATION DU TERRAIN				
	<p>Nettoyage et débroussaillage du terrain dans l'espace public</p> <p>Décapage de terre végétale sous espaces publics et espaces privé dans zone de sources concentrées et stockage sur site</p> <p>Traitement de la Renouée du Japon existante</p> <p>Décapage de terre végétale dans la zone de stockage définitive et stockage sur site</p> <p>Abattage des arbres existants et protection des arbres conservés</p> <p>Mouvement de terre (déblais / Remblais) / Espaces publics au droit des zones de sources concentrées</p> <p>Mouvement de terre (déblais / remblais) dans parcelles privées hors zones de sources concentrées</p> <p>Démolitions de voiries et remblaiement dans emprise projet (sous zone de source concentrée)</p> <p>Dépose d'ouvrages existants impactant la réalisation du projet existant</p> <p>Remblaiement des terres dans les zones de pollution concentrées avec des terres saines issus du site</p> <p>Décapage calcaire / 10 cm pour réemploi au droit de l'habitat / lézards recrée, stockage du calcaire récupéré sur site (300 m3) pour cet habitat</p> <p>Reprise des matériaux stockés (calcaire) pour création de l'habitat / lézards</p> <p>Remise au propre de l'espace public après travaux</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo

OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
2. TRAVAUX DEVELOPPEMENT DES RESEAUX				
ASSAINISSEMENT				
Eaux usées	<p>Le futur réseau de collecte des eaux usées desservira l'ensemble des lots sous emprise publique.</p> <p>Les rejets d'eaux usées sont pris en totalité dans de nouveaux branchements qui seront créés afin de reprendre les effluents des lots à aménager. Par la suite, le rejet des effluents se fera à la station d'épuration de Douai/Fort de Scarpe.</p> <p>Chaque lot sera pourvu d'un regard de branchement situé en limite de propriété.</p> <p>Regards et réseaux EU en domaine public (compris dévoiement éventuel des existants en domaine privé)</p> <p>Relevage éventuel à des côtes conformes aux réseaux assainissement projetés en domaine public</p> <p>Regards de branchement sur réseaux existants dans l'emprise des espaces publics</p>	100 % Aménageur	Douais Agglo	Douais Agglo

OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
GESTION DES EAUX PLUVIALES				
Eaux pluviales	<p>Les eaux pluviales de la voirie existante sont gérées par stockage et infiltration dans les espaces verts, avec des bassins ou noues végétalisées.</p> <p>Le règlement de gestion des eaux pluviales du Douaisis Agglo favorise une gestion des eaux pluviales par infiltration sur site et un rejet vers le réseau public avec débit régulé en cas d'impossibilité d'infiltration.</p> <p>La gestion des eaux pluviales des espaces publics de la ZAC se fera par la création de ces ouvrages à ciel ouvert profitant des espaces verts du projet d'aménagement : noues végétalisée et jardin en creux de hauteur variable.</p> <p>Le projet prévoit la viabilisation des parcelles sur lesquelles seront aménagés les ouvrages de gestion des eaux pluviales sur une pluie d'occurrence vingtennale et centennale.</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo

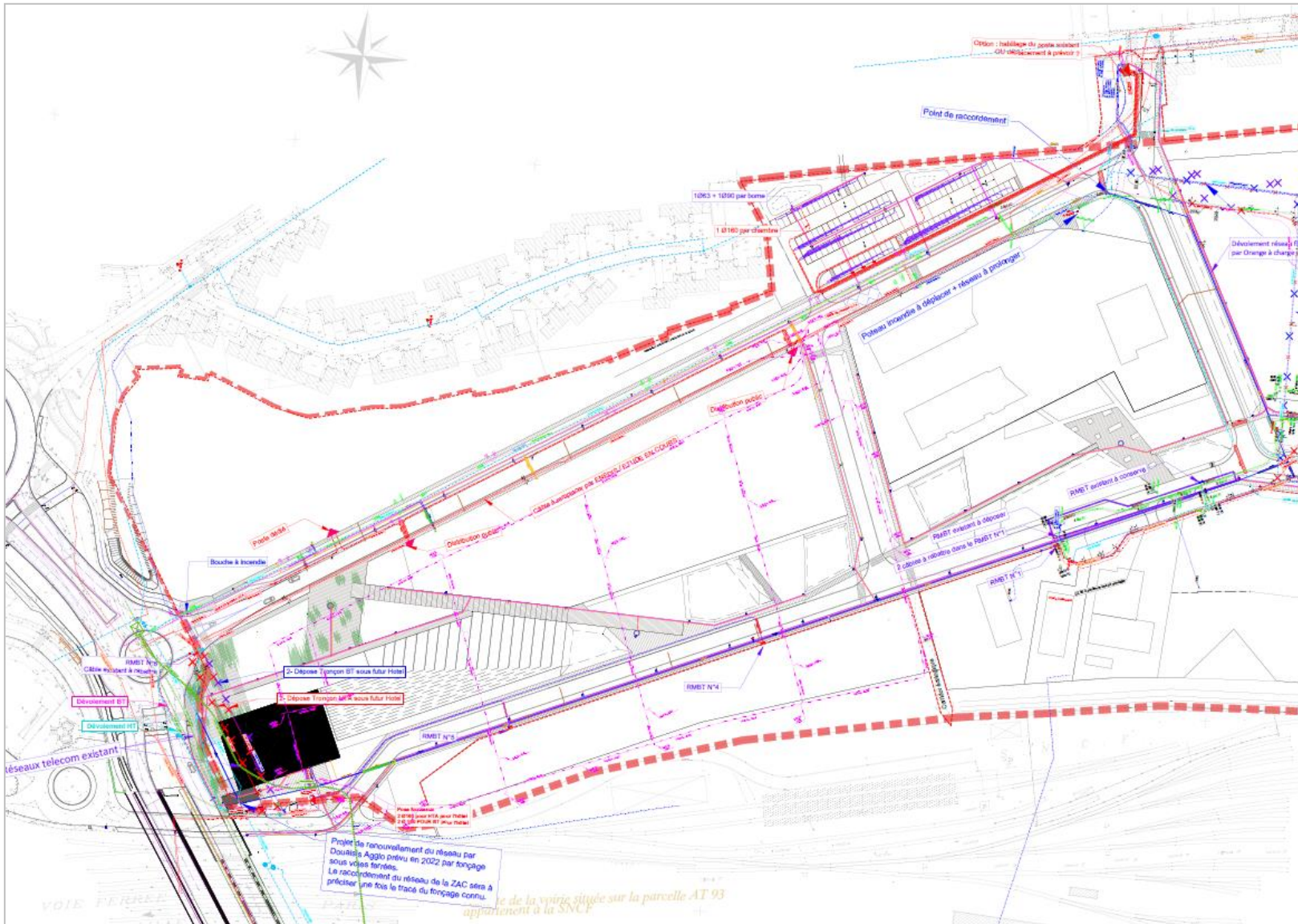
OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
EAU POTABLE ET DEFENSE INCENDIE				
Eau potable	<p>L'approvisionnement est assuré principalement à partir de 2 forages situés sur Esquerchin d'une capacité de production de 350 et 400 m³/h, toutefois des forages sur les communes de Flers-en-Escrebieux et Férin exploités par la Société des Eaux du Nord complètent cette alimentation en tant que de besoin, via une convention de partenariat. Chaque lot sera alimenté par un branchement particulier. L'ensemble des travaux sera réalisé sous le contrôle du gestionnaire du réseau d'eau potable.</p> <p>Création des fosses de comptage des lots</p> <p>Tranchée en extérieur pour pose du réseau d'eau dans l'emprise du domaine public (compris les réseaux de branchements)</p> <p>Pose des canalisations d'eau potable et pièces de raccordement y compris désinfection et essais avant mise en service en domaine public</p>	100 % Aménageur	Douais Agglo	Douais Agglo
Défense Incendie	<p>La défense incendie sera assurée à partir du réseau d'eau potable créé par l'implantation de bornes incendies, conformément à la réglementation en vigueur. En terme de capacité, la défense incendie nécessite une réserve de 60 m³/h pendant 2 heures soit 120m³/h. Chaque lot aura à sa charge tous les travaux éventuels de défense incendie propres au lot, nécessités par la nature de l'activité au regard de la réglementation du SDIS.</p>	100 % Aménageur	Douais Agglo	Ville de Douai

OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
ENERGIE et TELECOMMUNICATIONS				
Electricité	<p>L'alimentation de la zone sera réalisée à partir des postes de distribution publique à créer à l'intérieur de la zone. Le poste DP pourra se raccorder sur le réseau HTA existant.</p> <p>La zone sera alimentée en électricité à partir du réseau de distribution électrique existant.</p> <p>Chaque lot sera alimenté par un branchement BT.</p> <p>Tranchées pour travaux électricité BT en extension de réseau en domaine public projeté ou réseau HTA (compris les réseaux de branchements)</p> <p>Câblage et accessoires pour travaux électricité BT en extension de réseau en domaine public projeté</p> <p>Câblage et accessoires pour travaux électricité HTA</p> <p>Raccordement et pose des postes de transformation pour travaux électricité HTA y compris essais avant mise en service</p> <p>Fourniture et pose des coffrets ENEDIS en limite de parcelle</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo / ENEDIS	Ville de Douai / ENEDIS
Eclairage public	<p>Actuellement, aux abords du site, le réseau d'éclairage public est constitué de câbles enterrés, desservant des candélabres épars, sur des supports parfois communs avec EDF ou France Telecom. Les réseaux sont présents sur l'ensemble des voiries publiques environnantes au site.</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo

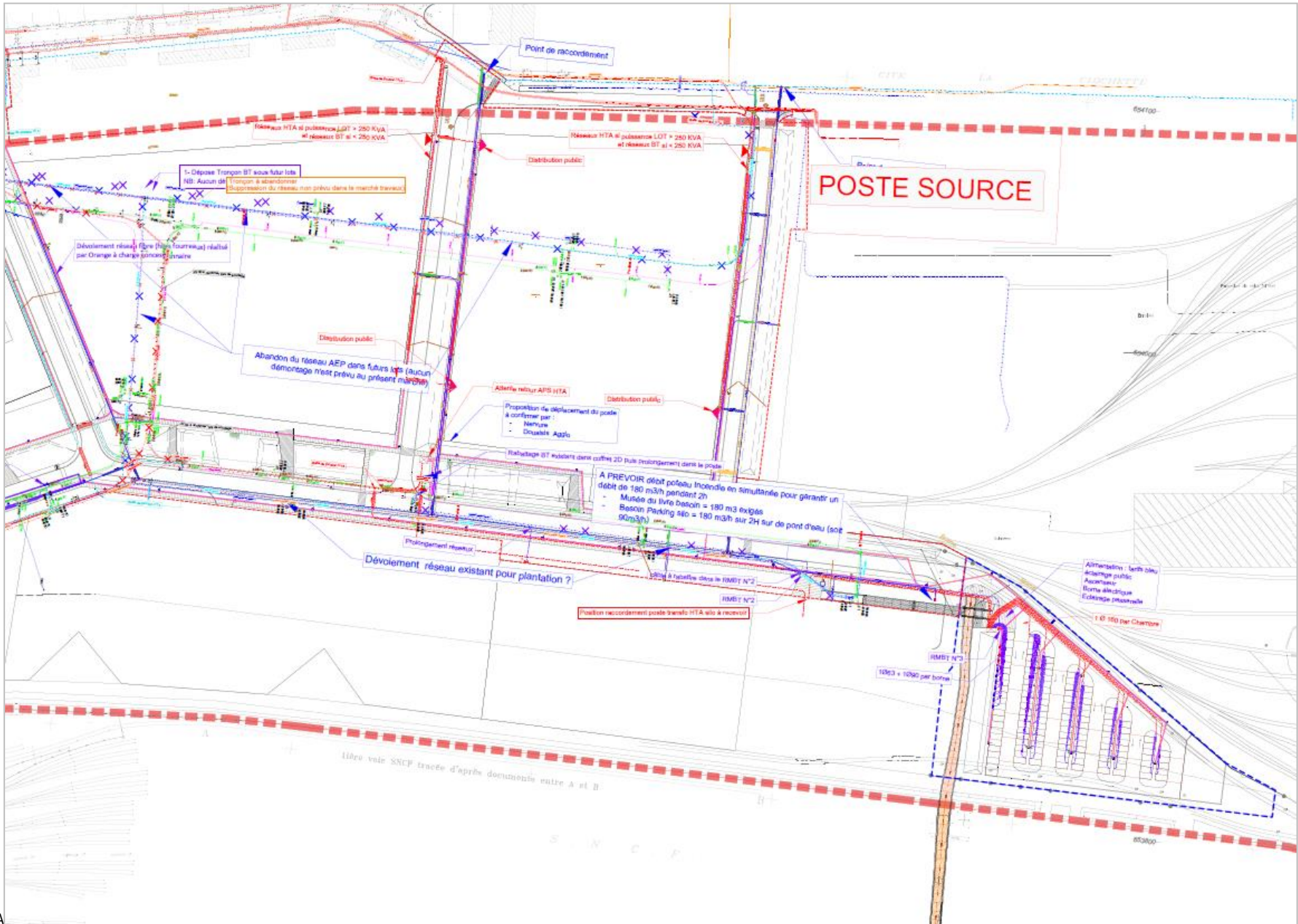
OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
	<p>A terme, un réseau d'éclairage public composé de candélabres sera créé sur l'ensemble des voies structurantes du parc d'activités et raccordé à une armoire d'éclairage public créée.</p> <p>Tranchée en extérieur pour pose du réseau dans l'emprise du domaine public</p> <p>Fourniture et pose de fourreaux, cuivre nu en fond de fouille et chambre de tirage</p> <p>Fourniture et tirage de câbles sous fourreaux</p> <p>Fourniture, pose et raccordement des candélabres et projecteurs en domaine public projeté (Distribution photométrique, Température de couleur 2700°K, récepteur NOD WIRELESS, détecteur de présence SIR WIRELESS,).</p> <p>Fourniture, pose et mise en service armoires de commande</p>			
Télécommunication	<p>La téléphonie est actuellement distribuée en majeure partie par voie souterraine au niveau du secteur d'étude.</p> <p>A terme, un réseau souterrain commun sera réalisé à l'intérieur de la ZAC. Un réseau de génie civil (fourreaux et chambres de tirage) sera créé jusqu'en limite de lots.</p> <p>Chaque lot sera alimenté par un ouvrage situé en limite de lot.</p> <p>L'ensemble des travaux sera effectué sous le contrôle du ou des opérateurs, qui assurera l'exploitation du réseau.</p> <p>Tranchée en extérieur pour pose du réseau dans l'emprise du domaine public (compris les réseaux de branchements)</p> <p>Génie civil (tranchées, fourreaux, chambres de tirage) dans l'emprise des espaces</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo

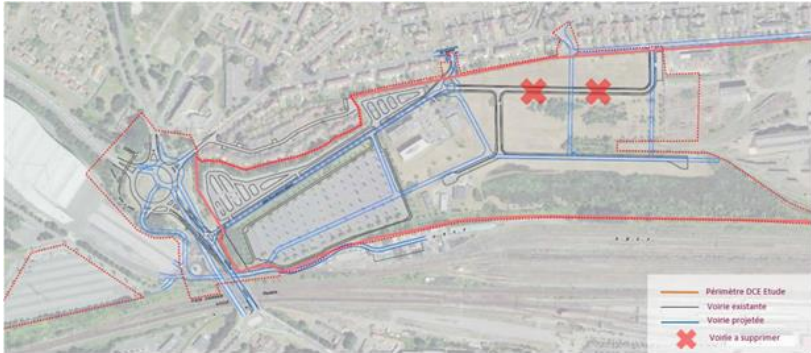
OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
	<p>publics projetés (compris les réseaux de branchements jusqu'aux boîtes de raccordement)</p> <p>Raccordement et câblage des réseaux posés jusqu'aux réglettes de raccordement y compris essais avant mise en service</p>			
Gaz	<p>Le réseau de gaz est présent sur l'ensemble des zones urbanisées présentes à proximité de la ZAC. L'adduction en gaz sera assurée par un réseau de distribution principal sous domaine public, depuis le réseau existant.</p> <p>Tranchée en extérieur pour pose du réseau dans l'emprise du domaine public (compris les réseaux de branchements)</p> <p>Fourniture coffrets de comptage en limite de parcelle</p> <p>Pose des coffrets de comptage en limite de parcelle</p> <p>Compteur / clapet anti-retour pour coffret de comptage</p> <p>Tranchée en extérieur pour pose du réseau dans l'emprise des espaces publics (compris les réseaux de branchements)</p> <p>Pose des canalisations d'adduction gaz et pièces de raccordement y compris et essais avant mise en service jusqu'aux coffrets de comptage</p> <p>Pose des coffrets de comptage d'adduction gaz</p> <p>Pose d'éventuels poste de détente</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo / GRDF	GRDF


Plan de synthèse : réseaux divers



- LEGENDE**
- ▶ Pénètre zso
 - ▶ Pénètre d'intervention tranche ferme
 - ▶ Pénètre d'intervention tranche conditionnelle
 - ▶ Réseau Gaz projet
 - ▶ Réseau Gaz existant
 - ▶ Réseau Gaz à abandonner
 - ▶ Coffret GRDF
 - ▶ Fourniture par GRDF
 - ▶ Pose par le présent Lot
 - ▶ Fourneau pour traversée de voies Ø160
 - ▶ Réseau Gène Civil Telecom (fibre + cuivre) projeté
 - ▶ Principal / Inter chambres: 5 Ø60
 - ▶ Branchement : 3 Ø42/45
 - ▶ Chambre L3T
 - ▶ Chambre L1T
 - ▶ Fourneau traversé 10 Ø60 et 2Ø42/45
 - ▶ Nombre de fourreaux
 - ▶ Réseau Basse Tension à terme
 - ▶ Réseau Basse Tension dévoisement
 - ▶ Réseau HTA à terme
 - ▶ Réseau HTA dévoisement
 - ▶ Suppression réseau existant
 - ▶ Poste de transformation
 - ▶ Coffret enedis
 - ▶ Distribution public
 - ▶ Coffret RMBT
 - ▶ Fourreaux HTA-BT Ø160
 - ▶ Borne de rechargement double place
 - ▶ Borne de rechargement simple place
 - ▶ Réseau Eau Potable existant
 - ▶ Réseau Eau Potable Canalisations principales Ø150
 - ▶ Branchement Ø63
 - ▶ Regard hydroplast
 - ▶ Fourneau pour traversé de route Ø160
 - ▶ Vanne
 - ▶ Té de raccordement
 - ▶ Bouche à clé
 - ▶ Poteau incendie
 - ▶ Réseau Eclairage (Fourneau ØG3)
 - ▶ Fourreaux pour réseau de surveillance Douvains Agglo
 - ▶ Mat d'éclairage Ht: 5m
 - ▶ Mat d'éclairage simple feux Ht: 8m
 - ▶ Mat d'éclairage Ht: 8m + 5m piétonnier
 - ▶ Mat d'éclairage Double feux Ht: 8m
 - ▶ Mat Archi



OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
3. TRAVAUX DESSERTES, ACCES & STATIONNEMENTS				
VOIRIES ET DESSERTES POUR VEHICULES MOTORISES				
Accès à la zone	Des entrées / sorties « annexes » et secondaires sont envisagées dans le cadre de l'opération, notamment un second accès nord à la ZAC et une connexion au parking Gayant, après le réaménagement de la rue sous le Pont de Lille, parallèle aux voies ferrées.	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo
Voies internes	<p>Le schéma viaire envisagé au sein de l'opération s'articule autour d'un axe structurant Nord – Sud, qui dessert l'intégralité du site, depuis la RD917 au Nord à la passerelle piétonne au Sud.</p> <p>Sur l'axe central, évoqué précédemment, viennent se greffer des voies secondaires et, pour la plupart d'entre elles, transversales Est - Ouest.</p> <p>Il s'agit d'obtenir un maillage viaire interne à la zone plus fonctionnel et permettant d'optimiser la commercialisation du foncier.</p>  <p>Figure 1 : Plan de synthèse des voiries</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo

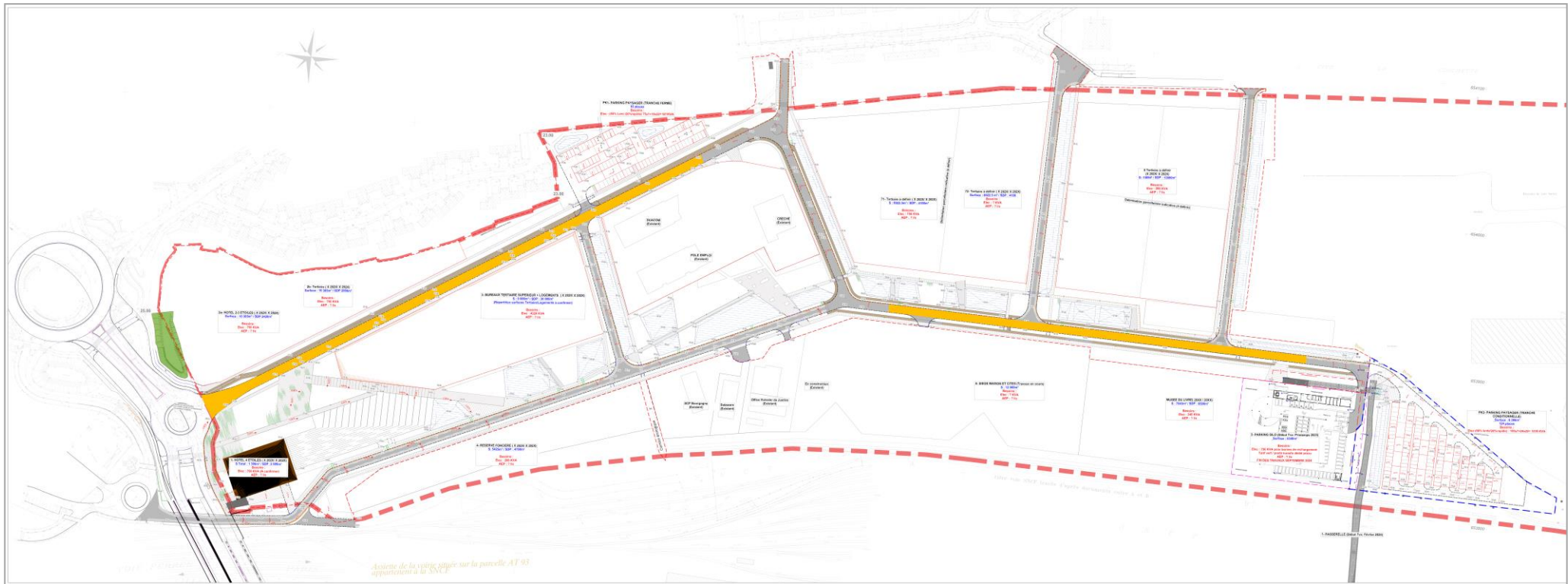
OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
	<p>ENTRÉES ET SORTIES PRINCIPALEMENT SUR LA RD ROUTE DE TOURNAY AVEC UN DOUBLE TOURNE A GAUCHE</p> <p>2 ACCÈS SECONDAIRES SUR RUE MASSANET ET RUE MOZART</p>  <p>Préparation de l'arase de terrassement (voirie / piétonnier / espaces verts) + couche de forme éventuelle</p> <p>Voiries lourdes et légères dans l'emprise des futurs domaines publics (structures complète, rabotage + reprofilage) en enrobés</p> <p>Voirie légère de parking et place de stationnement hors enrobés</p> <p>Borduration dans l'emprise des futurs domaines publics</p> <p>Réfections / tranchées définitives</p> <p>Réfections diverses de voiries et trottoirs dans l'emprise des futurs domaines publics</p>			

Plan de nivellement

LEGENDE

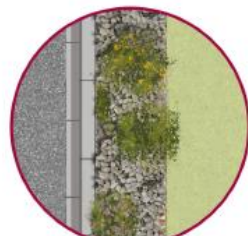
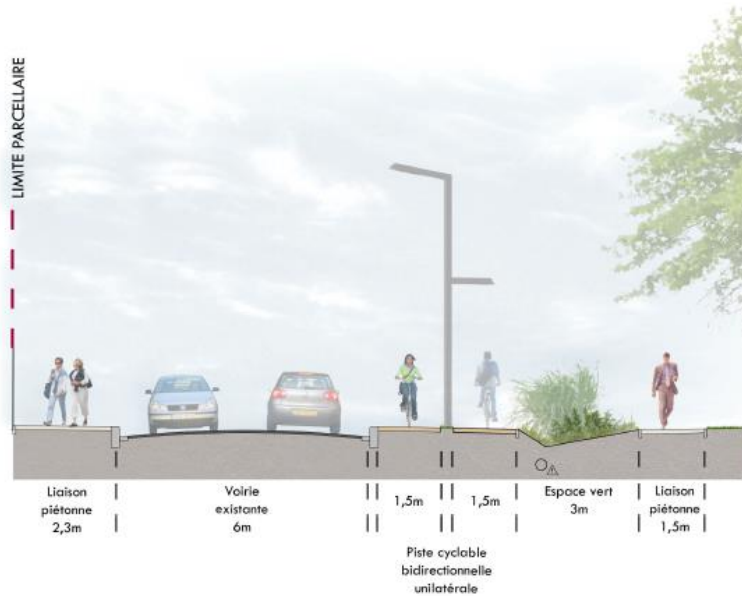
	▶ Périmètre zac
	▶ Périmètre d'intervention tranche ferme
	▶ Périmètre d'intervention tranche conditionnelle
	▶ Bordure 20 x 1 00 "jardinière"
	▶ Bordure 20 x 1 00 "jardinière" Abaissé
	▶ Bordure IC1 arasé
	▶ Bordure T2 Abaissé
	▶ Caniveau CS I
	▶ Bordure P1
	▶ Emarchement en bloc marche massive - marche hauteur 15 cm , hauteur 40 cm - Main courante - Bande d'éveil - Garde corps

	▶ Rabotage de la voie existante (LOT VRD)
	▶ Enrobé à crée (LOT VRD)
	▶ Piste cyclable en béton (Prestation supplémentaire éventuelle)
	▶ Marquage hydrodécapages



Coupes de principe - Axes principaux

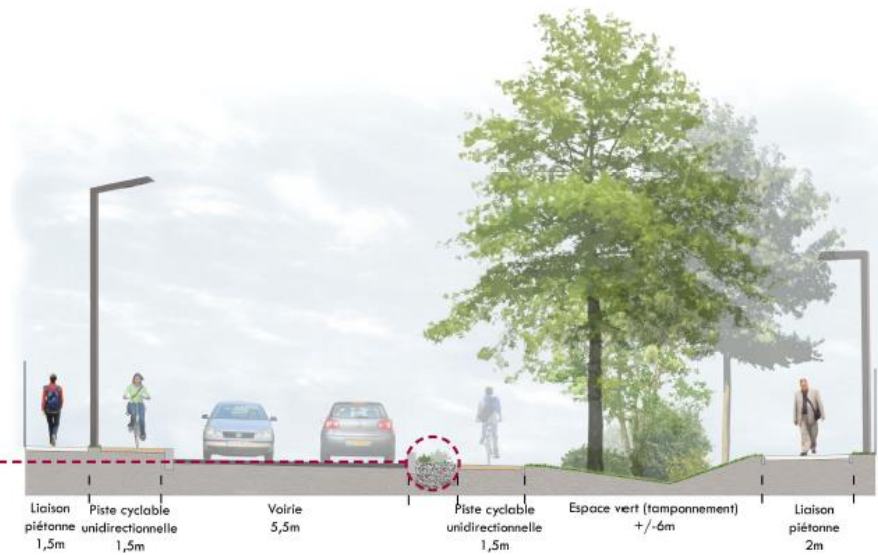
COUPE DE PRINCIPE RUE GABRIEL FAURÉ



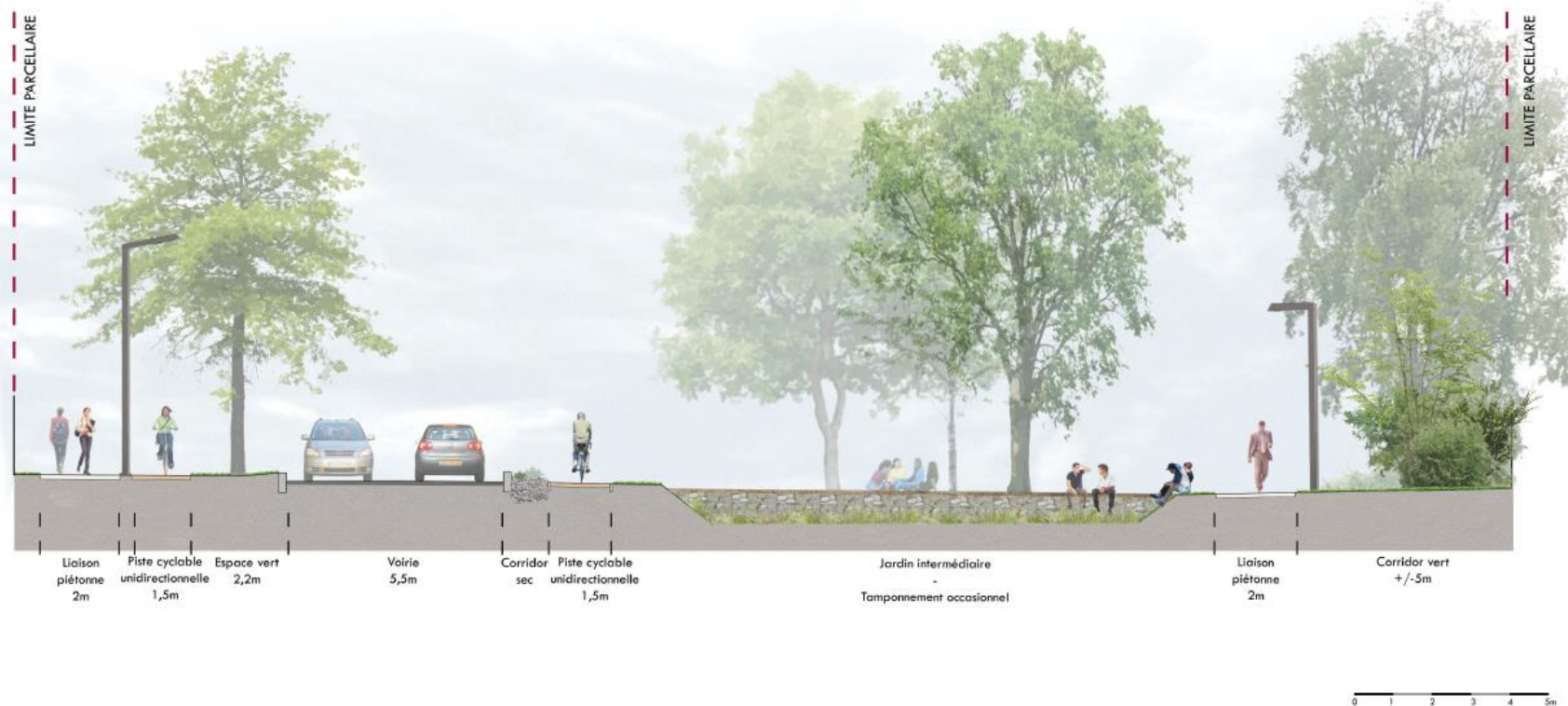
Corridor sec pour le Lézard des Murailles



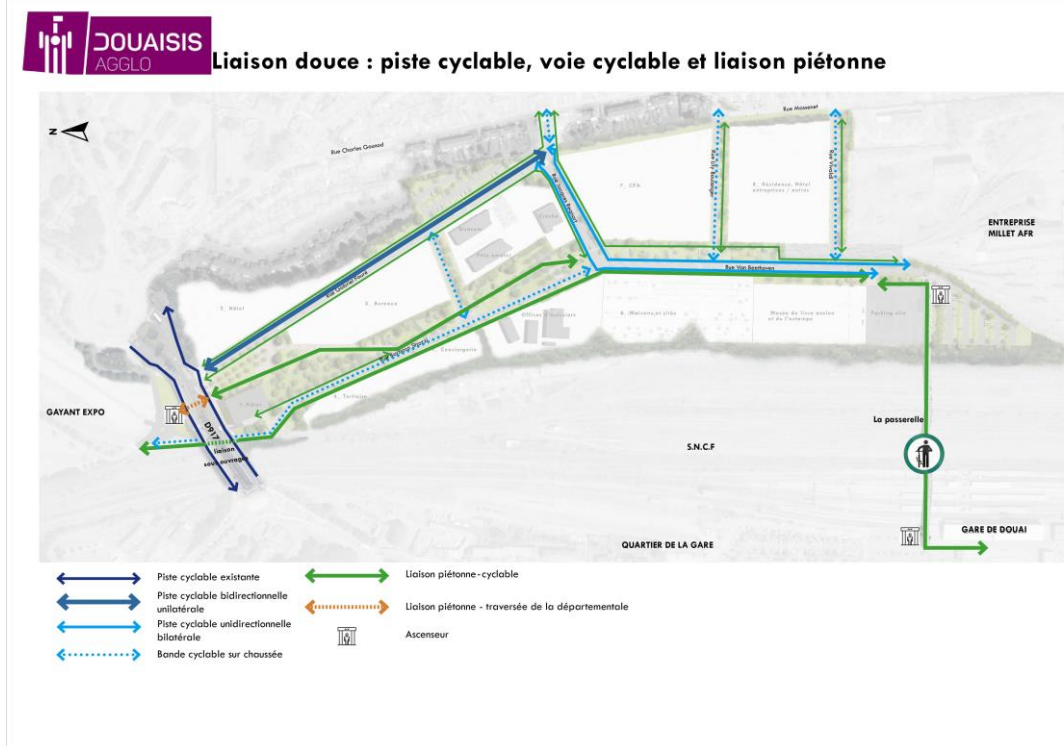
COUPE DE PRINCIPE RUE JACQUES REGNART



Coupes de principe - Rue L. Van Beethoven

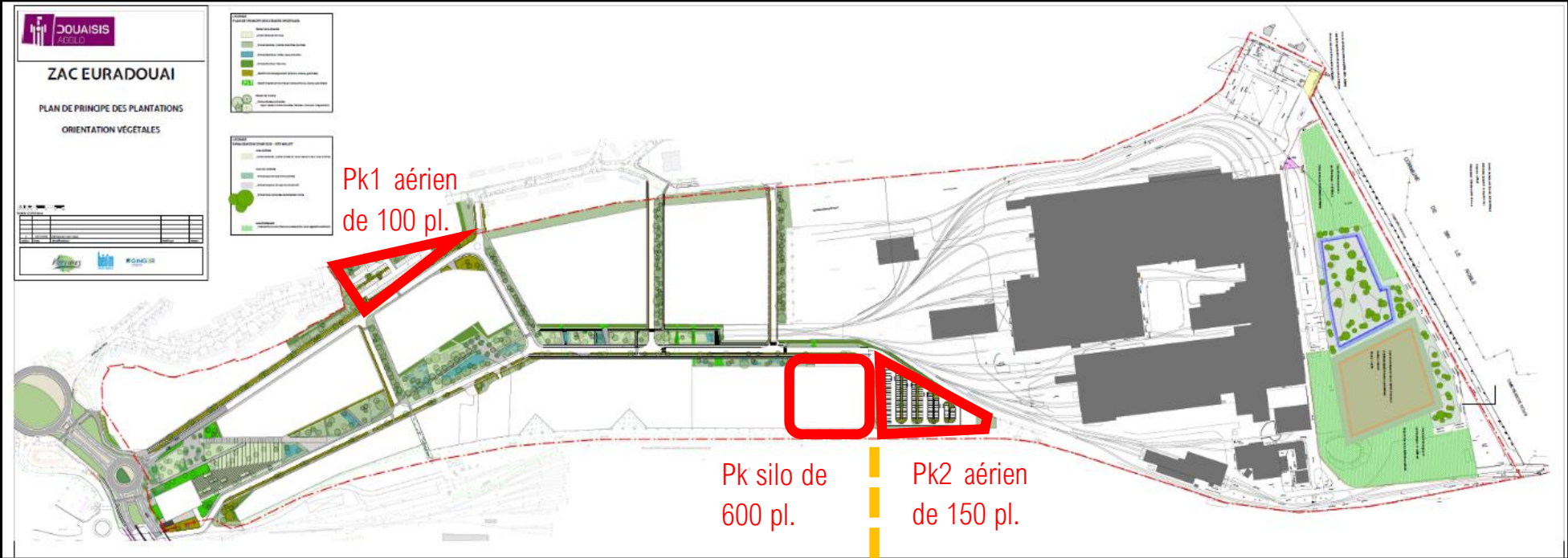


OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
LIAISONS DOUCES				
Liaisons douces	<p>Les liaisons douces (cycles, piétons...) maillent le futur quartier en s'appuyant sur la trame viaire du projet. Par ailleurs, à travers la future « coulée verte » centrale, des cheminements piétonniers seront aménagés.</p> <p>Leurs caractéristiques techniques sont définies en fonction des usages : liaison vers les équipements et activités, cheminements à vocation de promenade...</p>	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo



Coupes de principe - Rues secondaires



OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
GESTION DES STATIONNEMENTS				
Parking silo	<p>Pour faire face aux besoins de stationnement du quartier (estimés à environ 2000 places à terme, hors besoins nouveaux liés à la gare (suppression de parkings côté ville) et hors foisonnement), un parking silo d'une capacité de 600 places va être construit au pied de la passerelle piétonne.</p>	<p>50 % Aménageur / régie 50 % Douais Agglo</p>	Douais Agglo	Douais Agglo / DSP

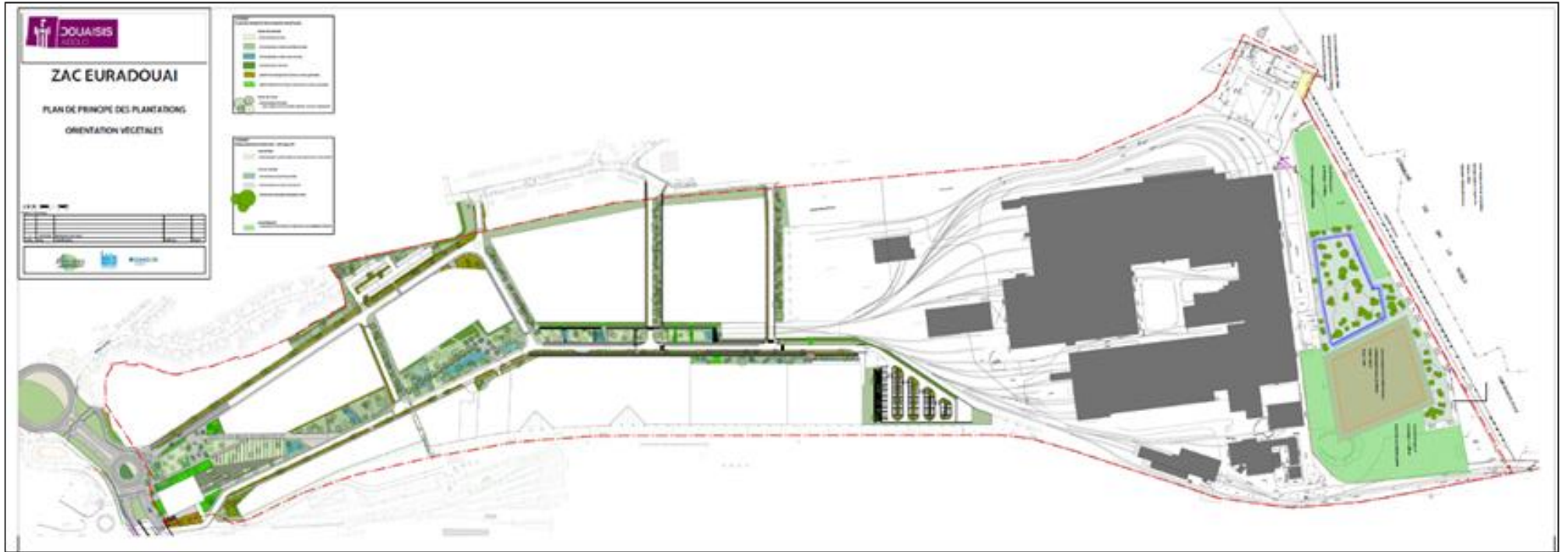
OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
	 <p>L'implantation du parking silo porte sur son aspect stratégique du quartier de gare, mais aussi du schéma de circulation de la Ville et de l'agglomération. Dans une perspective de court terme d'usage lié à la gare, il est judicieux de l'implanter au pied de la future passerelle. Son imbrication avec la passerelle est conçue dans un objectif d'économie structurelle et fluidité des accès.</p> <p>La mutualisation des espaces de stationnement est fortement optimisée. Cette offre plus économique pour le quartier vise à concentrer le stationnement en un parking silo. Un des objectifs est de minimiser l'impact des besoins en stationnement (grâce à la mutualisation et au foisonnement) et de mettre les modes alternatifs au cœur d'offre de mobilité (train, BHNS, vélo et marche à pied).</p>			

OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
	 <p data-bbox="394 900 1339 978">Le principe du parking mutualisé est d'accepter, tout au long de la journée, différents usagers sur une même place.</p>			
Parking public en aérien	<p data-bbox="394 1015 1339 1139">Le parking silo sera complété par un parking paysager au sol (Pk2) dans le triangle sud, offrant environ 150 places de plus et un parking d'une centaine de places (Pk1), situé à proximité de Pôle emploi.</p>	100 % Aménageur	Douais Agglo	Douais Agglo



OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
4. TRAVAUX ESPACES VERTS				
ESPACES VERTS ET PLANTATIONS				
Plantations et espaces verts	<p>L'inscription dans l'environnement urbain par le paysage est l'un des enjeux principaux du projet. Le nouveau quartier profitera d'une « coulée verte » centrale, affirmée, véritable épine dorsale allant de la RD917 jusqu'au pied de la passerelle. Les aménagements paysagers auront plusieurs fonctions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'image de la zone ; - Intégrer les liaisons douces du projet ; - Gérer les eaux pluviales grâce à un réseau de bassins de rétention et à un système de noues. <p>En complément de la trame verte, les espaces publics animés auront un rôle structurant à jouer dans l'accompagnement de la nouvelle identité urbaine du quartier.</p> <p>Il s'agira de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relier la Gare à Rivage Gayant, - Concentrer les espaces verts au cœur du projet, - Offrir un corridor écologique et une liaison paysagère structurante pour le quartier, - Aménager qualitativement l'axe paysager structurant, - Pacifier les circulations et faciliter les modes doux à travers des aménagements attractifs, - Programmer des activités de loisirs, détente, sport pour l'ensemble des programmes et du quartier. 	100 % Aménageur	Douaisis Agglo	Douaisis Agglo

OBJET	DESCRIPTIF DES TRAVAUX	REPARTITION DU COÛT DE FINANCEMENT	MAITRE D'OUVRAGE	GESTIONNAIRE
	<p>Préparation culturale des zones plantées et engazonnées dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Reprise de terres végétales et remplissages des espaces verts dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Apport de terre végétale et régalage dans l'emprise des espaces publics (fosses et espaces verts créés)</p> <p>Apport complémentaire de terre végétale dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Engazonnement mécanique dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Fourniture, plantation, entretien et garantie des arbres, arbustes, plantes et végétaux, dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Démolition du corps de chaussée ou du revêtement à l'aplomb des fosses d'arbres dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Décassement / Terrassement de la fosse d'arbre dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Décassement / Terrassement des zones d'espaces verts dans l'emprise des espaces publics</p> <p>Protection de la terre végétale des pollutions (eau, poussière...)</p> <p>Nivellement fin, préparation et amendement des terres avant engazonnement dans l'emprise des espaces publics</p>			



COUPE DE PRINCIPE DE L'ENTRÉE D'EURADOUAI



COUPE DE PRINCIPE RUE BARBARA STROZZI



Le Mail vert et bleu



Cet espace aujourd'hui ponctué d'une trame structurée de hauts-jets, pourra éventuellement être accompagnée d'une couverture graphique (pergola/ombre/repère), participant à souligner ce lieu central du parc.



ACCOMPAGNEMENT VÉGÉTAL : 'Planter de l'ombre'



ACCOMPAGNEMENT VÉGÉTAL : 'Planter de la diversité'



... PALETTE VÉGÉTALE - ARBRES DE HAUT JET (ORIENTATION)

Quercus robur - Chêne pédonculé



Acer campestre - Erable champêtre



Carpinus betulus - Charme



Tilia cordata - Tilleul à petite feuille



Betula pendula - Bouleau veruqueux



Acer pseudoplatanus - Erable sycomore



... PALETTE VÉGÉTALE - PLANTES ARBUSTIVES (ORIENTATION)

Corylus avellana - Noisetier



Ligustrum vulgare - Troëne



Cornus sanguinea- Cornouiller



Euonymus europæus - Fusain d'europe



Viburnum opulus- Viorne obier

